



LE TAISSOTIN

LE BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION DE TAISSY

Le 19 juillet 2019

www.taissy.fr

Numéro 1850

SOMMAIRE

1. Conseil Municipal du 02 juillet
2. Pharmacie de garde
3. Permis "piéton" – rectificatif
4. Décès – remerciements
5. Avis de naissance
6. Initiation informatique
7. Villes et Villages fleuris – jury
8. Rappel réglementation bruit
9. Fête patronale
10. Petite annonce
11. Legs Maillart
12. Coupure d'électricité

3 Permis "piéton" et permis "internet" Rectificatif

Il fallait lire : 25 élèves de CM2 et non de CM1.

Encore félicitations à tous et bonnes vacances !



Mr et Mme TERNANT vous remercient des chaleureuses attentions suite au décès de leur fille Aurélie VOYER

4

5 AVIS de NAISSANCE

Bienvenue à Valentina née à Bezannes le 10 juillet 2019

et félicitations aux heureux parents, M Emmanuel BOT et Mme Aicha MBODJI

15 rue des Petits Fossés

5

6 Initiation informatique

Une réunion d'information se tiendra le vendredi 06 septembre prochain, à 18h30, à la Mairie de Taissy.



Ces cours sont gratuits. Ils seront délivrés par Mme Michèle SERGENT, en matinée

6

Les inscriptions seront prises à l'issue de la réunion.

Conseil Municipal du 02 juillet 2019

1

Le conseil municipal a :

- Décidé d'adhérer au service santé prévention du Centre de Gestion de la marne
- Validé la fixation du nombre et la répartition des sièges au conseil communautaire de la communauté urbaine du Grand Reims
- Accepté la mise à disposition du stade Jules Vastag à la Ligue du Grand Est et au District de Football
- Sollicité une subvention au titre de la DETR pour le remplacement du système de sécurité incendie du CCA
- Procédé à des ouvertures de crédits
- Fixé un tarif de location à la journée pour le Fort de Montbré
- Pris connaissance des marchés passés par le maire dans la cadre de sa délégation
- Demandé le remboursement de la location d'un chariot élévateur au Comité des Fêtes
- Créé un poste d'agent des espaces verts dans le cadre du dispositif Contrat Emploi Compétences
- Décidé le recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent

Le bureau communautaire du Grand Reims s'est réuni le 19 juin, puis lors de la réunion des maires qui a suivi, a été présenté le 11^e programme de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. Le conseil communautaire, lors de sa réunion du 27 juin, a voté le compte administratif. La Ville de Reims et la CUGR ont convenu avec l'Etat pour maintenir l'évolution de leurs dépenses de fonctionnement à 1,2%. Le Grand Reims a réduit de 0,7% ce poste, ce qui représente 1,2 M d'€. Sur les 100 M d'€ inscrits en investissement, 84% ont été réalisés. Les recettes de fonctionnement ont progressé de 1 M d'€, passant de 228 M d'€ à 229 M.

Le poids de la dette a été allégé de 15 M d'€, le Grand Reims récupère par conséquent deux années de capacité de désendettement et clôture l'exercice 2018 avec une épargne brute de 51,2 M d'€.

Le conseil communautaire a voté à l'unanimité la répartition alternative dérogatoire du Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales, ce qui permet à la commune de Taissy d'enregistrer une recette de 28 911 € au lieu de 8 517 € dans la répartition de droit commun.

Le Grand Reims a arrêté le montant de la Dotation de Solidarité Communautaire, arrêtée à la somme de 184 232 € pour Taissy pour l'exercice 2019.

Le Grand Reims a mis en place un dispositif d'aides aux entreprises et d'aide au développement des services à la population en secteur rural et d'aide à l'investissement productif complémentaires aux dispositions de la Région Grand Est.

Le conseil communautaire a retenu le groupement SOGEVAL/REVEA/SOMIVAL pour la création et la gestion d'une hôtellerie de plein air 4 étoiles de 149 emplacements dont 31 pour les camping-cars et autorisé la signature du contrat de concession correspondant. Cet équipement devrait être opérationnel en 2020.

Parmi les autres points abordés, le Grand Reims a :

- Accordé une aide de 15 000 € au Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne Ardenne pour la création d'un observatoire au Marais des Trous de Leu dans le cadre de la protection de la biodiversité et du patrimoine naturel
- Lancé les études pour la réfection du pont de Witry-les-Reims suite à la rétrocession des RN31 et RN44 au Grand Reims

Enfin, il a refusé à l'unanimité une proposition d'augmentation des abonnements pour la période 2019/2020 des Transports Urbains Publics.

Par ailleurs, le conseil municipal est informé des points suivants :

Caisse des Ecoles

Le conseil d'administration de la Caisse des Ecoles a :

- Validé les tarifs de la saison 2019/2020
- Recrutés des agents saisonniers
- Modifié des durées hebdomadaires de service de deux postes d'adjoints d'animation
- Décidé d'adhérer au service de santé prévention du Centre de Gestion
- Reconduit le marché de restauration avec la société API.

Pour répondre à un courrier reçu par la Mairie suite à une mise sur liste d'attente d'un enfant de Taissy sur le secteur crèche, il a été répondu que la contrainte est que, même en cas d'augmentation d'agrément, les locaux ne permettent pas d'accueillir plus d'enfants dans la section des bébés.

2



Jeunesse et Sports

Réunies le 18 juin, les associations sportives présentes ont tiré un bilan globalement positif de leurs activités. Elles se sont montrées satisfaites de la séparation du système d'alarme anti-intrusion entre les deux salles.

Une dernière mouture de l'état de situation à compléter par chaque association avant et après chaque utilisation a été arrêtée. A défaut d'une utilisation régulière de ce document, lors de la rentrée de septembre 2019 des créneaux horaires pourraient être fermés.

Conseil de l'Ecole Maternelle

A la rentrée 2019-2020, sont inscrits 68 élèves : 22 petits, 18 moyens et 28 grands.

L'école maternelle remercie M. Labé et son équipe pour leur investissement, leur disponibilité et leur rapidité tout au long de l'année. Le TNI sera installé pour la rentrée prochaine. Suite à l'épisode caniculaire, il est demandé de réfléchir à l'installation de stores sur les classes de Mme Néri et Mme Brossard. Le prochain projet d'école pourrait s'orienter sur le yoga et la relaxation, une budgétisation sera sollicitée auprès de la commune pour la fin de l'année scolaire 2019-2020 ou le début de l'année 2020-2021. Enfin, Madame DUBOIS Charline est félicitée pour la qualité de son travail au cours des 3 dernières années.

Voirie

La commission a fait un point sur les fiches navettes transmises au Grand Reims depuis 2017.

Elle propose à la réflexion les voies suivantes sur 2020 (sous réserve de décision du Grand Reims) :

- Rue de Couraux
- Rue de Clairmarais et rue des Marais
- Zone d'activité parking de l'école diocésaine.

Les réponses des cabinets consultés pour la maîtrise d'œuvre pour la sécurisation de la RD 8 n'ont pas encore été réceptionnées.

La commune de Saint-Léonard est remerciée pour sa participation à la création de la sente piétonne le long du RD9.

Journée Citoyenne

Le projet s'oriente vers la signalisation de l'école maternelle. Une réunion est programmée le 4 septembre.

Conseil Municipal Enfants

La dernière réunion du conseil municipal enfants actuel a eu lieu ce jour, au cours de laquelle M. Labé a présenté les services techniques. A également été arrêté le choix et l'implantation de nouveaux jeux sur la commune. Les enfants sont félicités pour le bon fonctionnement des manifestations organisées.

Environnement

Il est signalé les dernières dégradations constatées sur la commune :

- vol de pierres au rond-point du CCA
- bannière arrachée place Maillard
- vol du système d'arrosage sur le pont de la Vesle

1



7

La visite du jury Régional des "villes et villages fleuris" a eu lieu dans la matinée du mardi 16 juillet dernier.

Il décidera de l'obtention ou pas d'une 3^e fleur !

Nous remercions Monsieur Frédéric LABÉ et l'ensemble des Services Techniques pour leur travail de préparation et l'encadrement lors de cette visite.

Le résultat sera dévoilé lors de la prochaine Foire de Châlons, fin août prochain.

*Rappel arrêté préfectoral du 10/12/2008 – section 6 –
Bruit dans les propriétés privées – articles 13 à 15*

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants sont totalement interdits en dehors des

horaires suivants :

du lundi au vendredi : 8h30 à 12h00 et 14h00 à 19h30

samedi : 9h00 à 12h00 et 14h30 à 19h00

dimanche et jours fériés : 10h00 à 12h00

8



Avis de coupure d'électricité

Le mardi 30 juillet 2019, au 2 rue de la Paix et du 23 au 46 rue Colbert.

12



PETITE ANNONCE

10

LOUE T2 Reims – secteur St André – belles prestations – entrée avec grands placards – salon lumineux avec terrasse – chambre sur cour – cuisine équipée – SdB avec baignoire – WC séparé – garage – cave – ascenseur – loyer 570€ + 60€ charges – libre de suite - ☎ 06.30.31.12.48.

LA FÊTE PATRONALE

9

Elle aura lieu du samedi 24 au lundi 26 août prochains.

Le thème de cette année est le moyen âge.



LEGS MAILLART

11

Chaque année, le **Legs MAILLART** récompense les 2 ou 3 meilleurs élèves ayant obtenu leur bac. Les heureux bacheliers de 2019 peuvent déposer en Mairie un dossier pour solliciter cette attribution. Pour cela, il vous suffit d'apporter une photocopie du relevé des notes du baccalauréat ainsi qu'un certificat d'inscription en école supérieure.